



La Prairie, c'est plus qu'une charmante municipalité de la Rive-Sud. C'est le chaleureux alliage du cachet d'hier et du dynamisme d'aujourd'hui. Son site patrimonial déclaré, son marché public, ses berges naturelles de la rivière St-Jacques, son parc de conservation et sa vivifiante proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont le théâtre de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs.

Joindre les quelque 200 employés de La Prairie, c'est trouver une communauté tissée serrée qui fait chaque jour la différence dans la vie de 27 117 citoyens.

CONSEILLER(ÈRE) EN URBANISME

SERVICE DE L'URBANISME
(PERMANENT – TEMPS PLEIN)



Vos responsabilités

En tant que conseiller au Service de l'urbanisme, vous traiterez les dossiers de votre secteur d'activités et assumerez une coordination fonctionnelle du travail au sein du Service.

Vous serez également appelé à effectuer des analyses réglementaires et urbanistiques en lien avec des projets de développement et d'aménagement et à formuler des recommandations.



Vos principaux défis

- Proposer des modifications réglementaires cohérentes dans une perspective de transition écologique
- Participer à l'amélioration continue des procédures intra-services et interservices



Sur votre plan de travail

- vous analyserez et préparerez les dossiers soumis au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), participerez à la rédaction des procès-verbaux et procéderez aux différents suivis requis;
- vous analyserez les projets d'aménagement pour assurer la qualité du développement et suggèrerez des modifications lorsque requis dans le but de bonifier un projet;
- vous rédigerez les modifications aux règlements d'urbanisme et préparerez tous les documents s'y afférent (avis public, sommaires décisionnels, etc.), et ce, en étroite collaboration avec le Service du greffe et des affaires juridiques;
- vous procéderez à l'étude des dossiers et assurerez le suivi des divers projets d'aménagement, de construction et de rénovation en ce qui a trait au site patrimonial de La Prairie, en collaboration avec le Ministère de la Culture et des Communications;
- vous procéderez à l'étude des dossiers et préparerez les rapports relatifs aux demandes d'autorisation logées à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et en assurerez le suivi;
- vous agirez à titre de personne-ressource et exercerez un rôle-conseil auprès de la clientèle, de l'équipe de travail et des autres services de l'organisation pour les sujets en lien avec l'urbanisme;
- vous participerez, au nom de la Ville, à diverses rencontres en lien avec vos tâches, notamment avec la MRC et d'autres partenaires;
- vous accompagnerez la direction dans l'élaboration d'outils réglementaires, de planification urbanistique en tout genre et d'outils de travail liés à votre champ d'expertise;
- vous seconderez la direction dans l'animation de consultations publiques ou de rencontres citoyennes;
- vous concevrez des documents visuels, utiles à la compréhension d'un rapport ou d'un projet d'aménagement;
- vous effectuerez les tâches connexes en lien avec l'emploi.



Ce qui fait de La Prairie un employeur unique

un équilibre travail-famille

des vendredis après-midis en congé

un esprit d'équipe remarquable

des talents motivés et dynamiques

un régime de retraite avantageux

des avantages sociaux

plusieurs possibilités de se perfectionner

une chance de s'épanouir et d'explorer différents horizons



Vous avez le bon bagage si vous :

- détenez un baccalauréat en urbanisme;
- possédez un minimum trois (3) années d'expérience pertinente dans un emploi similaire (milieu municipal un atout);
- êtes membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- possédez une excellente maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office;
- détenez un permis de conduire de la classe 5 valide.



Vous avez le profil que l'on recherche si vous :

- avez un excellent sens de l'organisation et savez gérer efficacement les priorités;
- faites preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse aiguisé;
- démontrez une grande autonomie;
- possédez de bonnes aptitudes pour le service à la clientèle et offrez un service de qualité;
- savez communiquer avec aisance, autant à l'oral qu'à l'écrit;
- possédez de solides connaissances en urbanisme, notamment des tendances novatrices en aménagement du territoire, en architecture et en développement.



Votre salaire

Le salaire et les conditions de travail sont régis par la convention collective des salariés cols blancs de la Ville de La Prairie présentement en vigueur.

Le salaire horaire est de 39,78 \$ à 51,00 \$, selon l'expérience.



Le défi vous tente? Vous êtes invité à nous envoyer votre curriculum vitae au plus tard le 15 mars 2026.

PAR COURRIEL : emploi@laprairie.ca

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.

La Ville de La Prairie applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leurs candidatures.

Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.

Affiché le 25 février 2026